**Zeitschrift:** Jeunesse forte, peuple libre : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

**Herausgeber:** École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

**Band:** 23 (1966)

**Heft:** 7

**Rubrik:** Chez nous

**Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

**Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

**Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 10.12.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch**

**Piscine couverte à St. Moritz**

A la fin du mois de mars, les deux tiers des citoyens de St-Moritz ont approuvé la construction d'une piscine couverte, et donc le budget de 4,5 millions de francs qui leur était ainsi proposé.
Le futur bassin de natation mesurera 25,0×16,6 m, ce qui correspond aux normes exigées pour l'organisation de compétitions officielles. D'autre part, l'édification d'un bassin séparé de 5×9 m, destiné aux enfants et aux adultes non nageurs, permettra de mieux tirer parti du bassin principal. Une séparation de liège divise ce dernier en une partie accessible aux non-nageurs (8,0×16,6 m) et un bassin de natation proprement dit (17,0×16,6 m). Les dimensions de ce bassin permettent en outre de s'entraîner dans le sens de la largeur (3×16,66 m = 50 m). La construction projetée constitue en elle-même un tout.
La piscine est d'autre part conçue de telle sorte que rien ne s'oppose à une correction ultérieure, combinée avec l'adjonction de places de parc. De même, il serait facile de l'agrandir vers l'amont.
L'édifice est orienté dans le même sens que les hôtels voisins; il s'incorpore donc bien à l'ensemble des constructions.
Une partie des eaux de la source « Ova-cotschna » est dérivée, pour alimenter un étang; l'été venu, on peut donc se baigner également en plein air. Une pelouse donne accès à la forêt toute proche.

« Starke Jugend — Freies Volk »

**La gymnastique dans les écoles professionnelles**

up. Le « Bund » rapporte que le canton de Zoug est sur le point de réaliser un désir exprimé depuis longtemps en divers milieux, militaires surtout: en effet, l'enseignement de la gymnastique va être dispensé régulièrement dans les écoles professionnelles. N'en seront exemptés que les élèves membres actifs de sociétés de gymnastique ou de sport. C'est là du moins une innovation prévue dans la loi d'introduction — que le canton de Zoug est en train d'élaborer — à la loi fédérale sur les écoles professionnelles.

« Starke Jugend — Freies Volk »

**L'équitation, un sport pour les jeunes...**

(...) Des dizaines et des dizaines de jeunes, de gamins même, font aujourd'hui des concours hippiques dans toute la Suisse romande.
On s'en doute, il y a bien quelques conditions à remplir. Il est bon, tout d'abord d'avoir un père fortuné, qui ait, si possible, son propre cheval. Ce n'est pas indispensable, mais c'est bien utile. Car quoi qu'on en dise, et bien que les leçons d'équitation ne soient pas hors de prix (entre Fr. 7.— et Fr. 10.— environ par leçon), il est encore de bon ton d'être bien né, et l'atmosphère sentirait vite la coterie, si l'on n'y prenait bonne garde.
Puis, pour faire de la compétition, il faut avoir une licence. Qu'elle ne comporte que le dressage ou qu'elle permette de sauter en compétition, vous ne pourrez l'obtenir avant 12 ans, âge limite inférieur pour la catégorie junior. Et cette licence, on ne la reçoit pas sans mal. Les spécialistes comptent qu'il faut environ 250 heures d'exercices pour parvenir à la licence convoitée. On sait ce qu'est le saut. Ce qu'on sait moins, habituellement, c'est qu'il est absolument indispensable pour sauter d'avoir au préalable fait du dressage. On apprend ainsi à maîtriser son cheval, à lui faire faire, dans n'importe quelle circonstance, n'importe quel mouvement. La licence de dressage comporte un programme fixe, dicté au cavalier lors de l'examen et qui comprend des exercices aux trois allures: pas, trots et galops.
Les examens pour la Suisse romande ont lieu deux fois par année, alternativement à Lausanne et Genève. Les examinateurs sont des juges nationaux, désignés par la Fédération suisse des sports équestres. Il s'agit généralement d'écuyers de Berne, et très souvent, notre médaillé olympique Henri Chammartin vient juger lui-même les valeurs qui montent.
Il y a donc bien du travail avant de pouvoir concourir. Mais de plus en plus, l'avenir est à ceux qui commencent jeunes. Les maîtres de manège estiment que l'on peut commencer dès 7 à 8 ans, sans dommage pour le corps. Au contraire, disent-ils, l'équitation renforce le dos et les jambes, tout en exerçant les genoux.

Equilibre, volonté, patience

Chacun a la possibilité de monter, mais avant tout, il faut trois qualités premières: l'équilibre, la volonté et la patience. Tous les cavaliers vous le diront: on n'apprend pas du jour au lendemain à galoper comme les grands maîtres. Une infinie patience, la volonté de recommencer cent fois les mêmes pas, les mêmes exercices, permettent seules de parvenir à un résultat. Et il paraît qu'aujourd'hui les maîtres d'équitation ont beaucoup plus de peine à travailler avec les enfants que voici seulement dix ans. Moins attentifs, moins persévérants, les gamins semblent gâtés par la vie moderne, faite de facilité. Mais pour celui qui sait attendre, quelles joies, quels triomphes...
Le sport équestre s'est financièrement démocratisé, et la mentalité évolue petit à petit. Des centaines d'enfants partent chaque année à la conquête du cheval. Et parmi eux, près de 180 passent chaque année leur licence de concours. Il fallait voir, au dernier concours de Meyrin, cette pléiade de jeunes, souvent brillants, toujours gracieux. Le sport équestre devient de plus en plus un sport de jeunes, de très jeunes même. C'est fort sympathique. « Feuille d'Avis de Lausanne »

**Un centre de sport au bord du lac de Constance**

En coordination avec un plan d'aménagement régional du territoire, un jeune architecte de Rorschach a présenté, selon « Die Schweiz », un projet en vue d'édifier à Rorschach un vaste ensemble sportif. Cet ensemble grouperait une piscine en plein air, une piscine couverte, un terrain de football, une piste cendrée, une patinoire artificielle, des courts de tennis et un petit « port » avec des pontons d'amarrage. Ces installations seraient, bien sûr, pourvues de tous les locaux de matériel et vestiaires nécessaires, ainsi que d'un restaurant et d'une place de parc pour 500 automobiles.

« Starke Jugend — Freies Volk »